

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, jeudi 8 décembre 2022

Marlène SCHIAPPA lance le premier contrat à impact du quinquennat d'une valeur de 5 millions d'euros

Parce que les projets d'innovation sociale et environnementale sont cruciaux pour relever le défi de la transition écologique, Marlène Schiappa organise la signature du premier contrat à impact du quinquennat au profit d'Envie Autonomie, lauréat de l'ADEME pour l'économie circulaire.

Le contrat à impact est un dispositif novateur de financement des causes sociales et environnementales. Grâce à l'amorçage de fonds privés, le contrat à impact permet le développement à grande échelle de solutions concrètes, au plus près des besoins des territoires.

Grâce à l'implication de multiples parties prenantes, le contrat à impact incarne la passerelle entre l'ESS et le reste de l'économie.

L'ADEME a retenu le projet Envie Autonomie car il apporte une solution limitant le gaspillage grâce à un modèle innovant de distribution construit sur l'économie circulaire. L'activité consiste à collecter et reconditionner des aides techniques inutilisées auprès des EHPAD, des hôpitaux et des particuliers. Puis à les revendre à des prix solidaires, de moins 70 % à moins 50% du prix du neuf. C'est la preuve que la transition écologique s'allie avec la justice sociale.

Dès sa prise de fonction, Marlène SCHIAPPA, secrétaire d'État auprès de la Première ministre, chargée de l'Économie sociale, solidaire et de la Vie associative a impulsé une nouvelle dynamique pour signer les contrats à impact et officiellement engager l'État

Tél: 01 42 75 87 37

Mél: sec.presse.ess@pm.gouv.fr



Liberté Égalité Fraternité

dans le dispositif. La secrétaire d'État est pleinement mobilisée pour le développement du dispositif et le passage à l'échelle de nouveaux projets innovants.

Le projet Envie Autonomie:

« Emanation du réseau Envie, Envie Autonomie est un réseau d'Entreprises d'Insertion, pionnier et leader du reconditionnement du matériel médical nécessaire à la compensation du handicap et de la perte d'autonomie (fauteuils roulants, lits médicalisés, matériel d'aide à la mobilité, à la toilette etc.). Par ses activités de collecte, reconditionnement et distribution, Envie Autonomie développe une véritable filière nationale d'économie circulaire du matériel médical, dans un secteur générateur de gaspillage*, où pourtant les besoins sont chaque année plus importants. »

Tél: 01 42 75 87 37

Mél: sec.presse.ess@pm.gouv.fr